

Le droit à l'information !

Les élections de vos représentants interviennent en mars prochain.
Elles nécessitent la négociation d'un protocole électoral et d'un accord incontournable sur le droit syndical

2 accords très symboliques :

Certes ils n'impactent pas forcément le quotidien de l'ensemble des salariés.

Toutefois, ils touchent directement la liberté d'expression, de communication et de circulation de vos représentants auprès de vous. Avec plus de 100 sites et agences les moyens sont essentiels !

Et les propositions minimalistes de la Direction continuent...

Pour la DRH, pas question de faciliter l'accès de chaque collaborateur à l'information syndicale.

Réaction épidermique de celle-ci face à la demande des représentants UNSA, attachés aux usages « ex REUNICA » de liberté et de facilité d'accès à l'information de chacun.

Réunica , espace de liberté, des mots tabous aujourd'hui. On préfère l'isolement, la communication maîtrisée ...

Le prix à payer :

A l'heure des tweet, de l'écologie et des technologies nouvelles de communication *retour au bon vieux tract « papier » !*

Interdiction formelle aux syndicats d'envoyer, sur la messagerie professionnelle du groupe, un quelconque message de type «*cliquer ici pour prendre connaissance de notre information...*»

Interdiction s'oppose à modernité !

L'UNSA a pourtant proposé un usage encadré de ce mode d'information, parfaitement licite et surtout EQUITABLE où chacun trouve son compte :

- Pour tous les collaborateurs : où qu'ils soient, l'information est mise à leur disposition, *avec libre choix* d'en prendre connaissance. Pour L'UNSA un moyen collectif de rassemblement !
- Pour les syndicats, qui ont des droits réellement comparables...
- Pour l'employeur avec une communication par lien, qui ne charge pas le serveur et reste donc parfaitement compatible avec la messagerie professionnelle.

Mais nous étions quasiment les seuls à prêcher dans le désert...

Encore un recul notable et toujours pour les mêmes comme les négociations sur les acquis sociaux...

Une relative générosité !

Une Direction quelque peu généreuse, accordant des dizaines de mandats à la représentation syndicale (bien au-delà du minimum légal) mais au détriment des instances du Personnel (CE, DP, CHSCT).

En théorie, cette générosité concernera tous les syndicats.

En pratique, seuls les plus représentatifs, ceux qui ont de gros moyens, pourront en tirer le maximum de bénéfice.

Il ne faut pas oublier que pour la Direction ce sont les représentants syndicaux aux conseils d'administration qui comptent...

Un frein à la diversité syndicale à laquelle l'UNSA est attachée.

Et le prix à payer pour cette générosité est bien trop cher pour nous !

Au final Bill GATES a raison ... et nous le citons :

« Les gagnants seront ceux qui restructurent la manière dont l'information circule dans leur entreprise. »

D'ores et déjà, toutes nos communications sont sur notre site <http://ag2r-reunica.unsa.org/>

En un clic, inscrivez-vous dès aujourd'hui à notre newsletter pour garder la possibilité de rester informé demain ...

Echangeons ensemble : UNSA@ag2rlamondiale.fr